

# Plan d'action 2014-2016

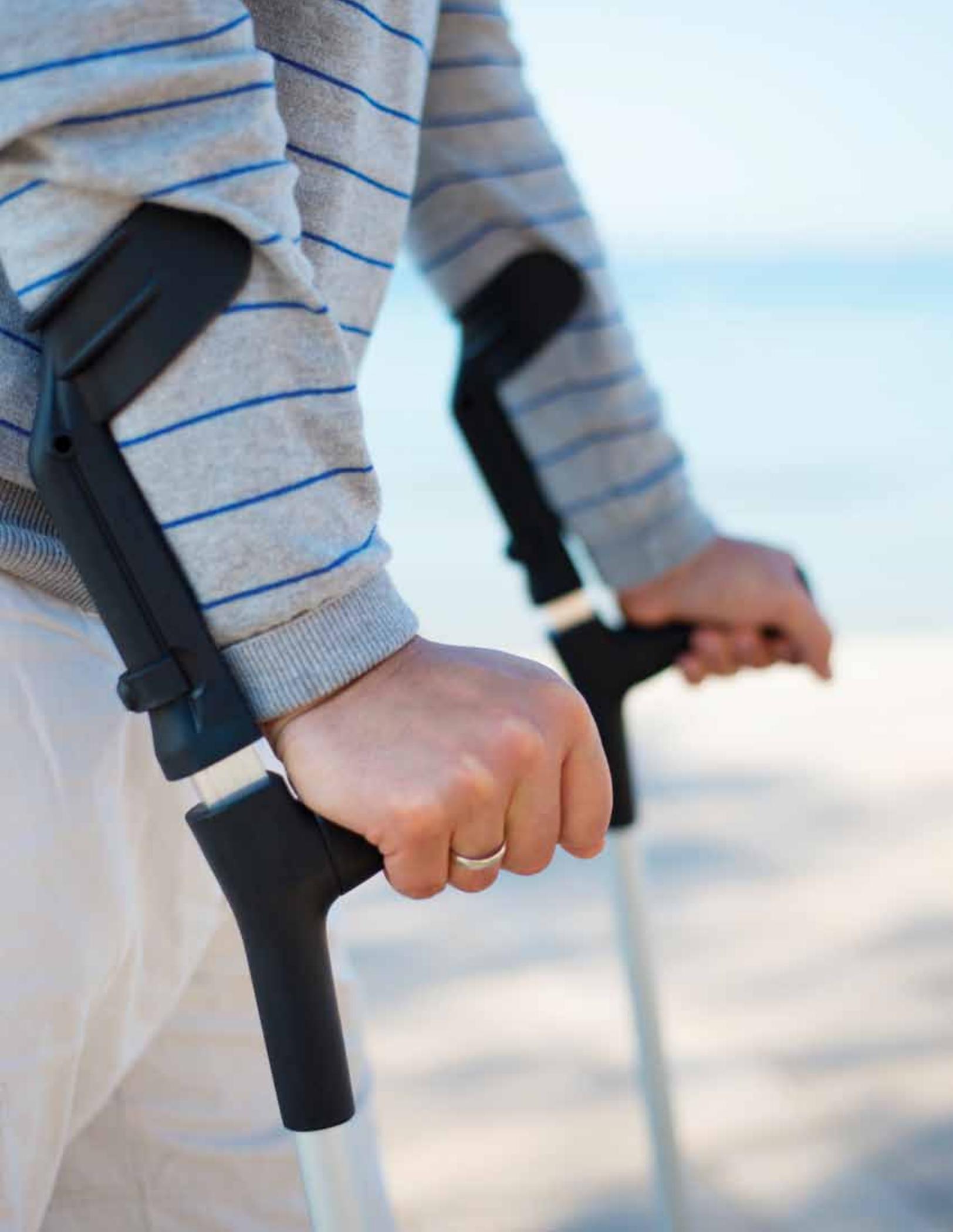
à l'égard des personnes  
handicapées



**COMITÉ CONSULTATIF CONJOINT  
SUR L'ACCESSIBILITÉ (CCCA)**

## Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA)

|  |    |
|--|----|
| <b>Une démarche qui vise l'égalité et l'intégration</b> .....                      | 5  |
| <b>Qu'est-ce que le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité?</b> .....     | 7  |
| <b>Plan d'action 2014-2016</b> .....   | 8  |
| 1. SERVICE DE LA CULTURE, DES LOISIRS, DU SPORT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL.....    | 8  |
| 1.1 Programme estival des camps de jour .....                                      | 8  |
| 1.2 Informations sur les services offerts par les organismes communautaires .....  | 9  |
| 1.3 Consultation du ROPPHL auprès des personnes handicapées de Laval .....         | 9  |
| 1.4 Sensibilisation des employés, des élus et des décideurs .....                  | 10 |
| 2. SERVICE DE L'INGÉNIERIE .....   | 10 |
| 2.1 Programme de développement de l'accessibilité 2014.....                        | 10 |
| 2.2 Cases de stationnement réservées aux personnes handicapées dans les rues ..... | 13 |
| 2.3 Nouveaux feux de circulation .....   | 14 |
| 3. SERVICE DE L'URBANISME.....   | 14 |
| 3.1 Règlement de construction L-9501 .....   | 14 |
| 4. SERVICE DE POLICE ET SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE .....                         | 15 |
| 4.1 Sensibilisation des employés et des citoyens.....                              | 15 |
| 5. SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING.....                                 | 17 |
| 5.1 Site Web de la municipalité .....  | 17 |
| 5.2 Promotion des services et des activités .....                                  | 17 |
| ANNEXE 1 .....   | 19 |
| Programmes récurrents ou services offerts en continu .....                         | 19 |
| ANNEXE 2 .....   | 23 |
| Rôles et responsabilités des services municipaux de la Ville de Laval .....        | 23 |
| REMERCIEMENTS.....   | 27 |



## **HUMAINE de nature**

**« Soucieuse du bien-être des citoyens et des familles,  
la collectivité offre un cadre de vie sécuritaire qui  
permet à chacun de se réaliser. »**

— *Urbaine de nature*, énoncé de vision stratégique de la Ville de Laval

# Une démarche qui vise l'égalité et l'intégration

Pour une 10<sup>e</sup> année, la Ville de Laval dépose son plan d'action municipale à l'égard des personnes handicapées. Pour une première fois, celui-ci se projette sur un horizon de trois ans, soit de 2014 à 2016. Il constitue une belle occasion d'inscrire le concept d'accessibilité universelle dans la planification stratégique de la Ville et dans la révision du schéma d'aménagement et de développement de Laval. L'accessibilité figure d'ailleurs parmi les valeurs qui ont guidé l'élaboration de l'énoncé de vision Laval 2035.

Les grandes orientations de la vision stratégique de Laval prévoient notamment d'aménager des services de proximité, d'assurer une mobilité efficace, active et durable, de préserver la sécurité des citoyens et, enfin, de coordonner harmonieusement l'action des partenaires pour favoriser l'inclusion sociale et culturelle. En se concrétisant dans le plan stratégique de la Ville et dans le schéma, ces orientations permettront de mettre en place des actions en faveur de l'intégration des personnes handicapées.

Dans sa déclaration de services aux citoyens, la Ville de Laval stipule expressément l'engagement de veiller à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. Elle y affirme aussi que les principes d'équité et d'inclusion, qui favorisent la participation de tous les groupes de citoyens à la vie active, font partie intégrante des valeurs de la municipalité.

Ainsi, le plan d'action 2014-2016 préparé par le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA) a pour but l'équité. Dans une approche inclusive, il vise l'intégration des personnes handicapées tout en s'inscrivant dans les orientations de la politique gouvernementale québécoise, *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*.

Enfin, il reflète les valeurs et les principes de l'ensemble des politiques municipales lavalloises, telles que sa politique familiale, sa politique culturelle, sa politique de l'urbanisme durable, sa politique de l'activité physique et sa démarche Municipalité amie des aînés.

Comme toutes les municipalités du Québec de 15 000 habitants ou plus, la Ville de Laval a la responsabilité de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Cette obligation est inscrite dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chapitre E-20.1), adoptée en 2005.



# Qu'est-ce que le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité?

À Laval, l'initiative de mettre en place le CCCA, dans le but de rendre accessibles des édifices publics aux personnes handicapées, remonte à près de trente ans.

Le 11 février 1986, la Ville de Laval créait le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité (CCCA), devenant ainsi l'une des premières grandes municipalités du Québec à s'engager fermement à consacrer un budget annuel à la réalisation de travaux inhérents à l'accessibilité pour les personnes handicapées.

## SON MANDAT

À l'origine, le CCCA a reçu le mandat du comité exécutif de développer une politique globale d'accessibilité architecturale des édifices publics municipaux et de préparer un programme à cet effet. Le mandat visait quatre champs d'intervention : les locaux où sont offerts les services aux Lavallois, les règlements sur le stationnement et la circulation, les trottoirs et la signalisation, et enfin les espaces verts, les parcs et les terrains de jeux. Deux autres champs d'intervention se sont ajoutés par la suite, soit la sensibilisation du public en général et l'information, et la formation des employés municipaux.

Encore aujourd'hui, le mandat du CCCA est d'aider les instances municipales à orienter leurs actions en vue de rendre accessible aux personnes handicapées, de façon progressive, l'ensemble des immeubles et lieux publics du territoire de Laval en fonction des priorités déterminées.

## SA STRUCTURE

Le Comité est présidé par un membre du conseil municipal et comprend des employés municipaux, des membres de divers organismes représentant des personnes handicapées, un représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec, (OPHQ), un consultant et des citoyens, ces derniers vivant avec un handicap physique, ce qui permet de mieux faire comprendre à l'ensemble du Comité la nature réelle des obstacles rencontrés par les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., chap. E-20.1), la Ville de Laval soumet ici son plan d'action 2014-2016.

# Plan d'action 2014-2016

## Services offerts aux citoyens lavallois

### 1. SERVICE DE LA CULTURE, DES LOISIRS, DU SPORT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

#### 1.1 PROGRAMME ESTIVAL DES CAMPS DE JOUR

##### Mesure d'assistance déjà fournie

- Camp de jour pour les enfants vivant avec un handicap (Campgourou)

##### Obstacle

- Intégration sociale des personnes handicapées

##### Modifications ou nouveautés

- Ajout de formulaires dynamiques et de l'inscription en ligne pour tous les camps
- Entente avec les organismes du milieu et les partenaires (expertise) dans le cadre de la formation des employés
- Meilleure adaptation de l'offre d'activités et de sorties pour la clientèle

##### Échéancier prévu et suivi

- 2015

## **1.2 INFORMATIONS SUR LES SERVICES OFFERTS PAR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

(En collaboration avec le Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval, le ROPPHL)

### **Mesure d'assistance déjà fournie**

- Site Web créé par le ROPPHL et regroupant toutes les informations pertinentes s'adressant aux personnes vivant avec un handicap

### **Obstacle**

- Défi de mise à jour des informations et de développement

### **Modifications ou nouveautés**

- Intégration d'un outil statistique et d'un système d'aide à la recherche
- Ajout de trois nouvelles catégories : habitation, lieux accessibles et employabilité

### **Échéancier prévu et suivi**

- 2014-2015

## **1.3 CONSULTATION DU ROPPHL AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LAVAL**

### **Mesure d'assistance déjà fournie**

- Le ROPPHL regroupe les organismes de promotion des personnes handicapées et les représente notamment auprès du CCCA.

### **Obstacle**

- Connaissance et compréhension insuffisante des enjeux des personnes handicapées à Laval

### **Modification ou nouveauté**

- Rencontrer et consulter les organismes du milieu pour cibler les obstacles dans le quotidien des personnes handicapées

### **Échéancier prévu et suivi**

- 2015-2016

« Grâce à l'implantation du plan d'action Municipalité amie des aînés à Laval, les aînés lavallois pourront évoluer dans la communauté en bénéficiant de services de proximité sécuritaires et accessibles. De plus, les actions prévues auront des répercussions positives pour l'ensemble de la population. »

— Plan d'action Municipalité amie des aînés — Laval 2014-2017

## 1.4 SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS, DES ÉLUS ET DES DÉCIDEURS

### Mesures d'assistance déjà fournies

- Formation des employés du camp spécialisé
- Diffusion des outils du Réseau municipalités accessibles

### Obstacle

- Besoin de former et d'informer afin de favoriser la prise de conscience et la mobilisation des acteurs

### Modifications ou nouveautés

- Formation des employés des parcs sur l'accessibilité universelle
- Sensibilisation des élus quant à la situation des personnes handicapées
- Révision du mode de fonctionnement et de la composition du CCCA

### Échéancier prévu et suivi

- 2015-2016

## 2. SERVICE DE L'INGÉNIERIE

### 2.1 PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ

La Ville a mandaté une firme d'architectes pour l'accompagner en participant au CCCA à titre d'expert-conseil, et pour réaliser des expertises et des études de faisabilité pour divers projets d'accessibilité. Le mandat a été confié à Société logique.

#### a) Centre communautaire Jolibourg

(1350, rue du Relais, Sainte-Dorothée)

### Obstacle

- Chalet adjacent à la piscine et centre communautaire sans aucun accès pour les fauteuils roulants

### Modifications ou nouveautés

- Installation d'un mécanisme d'ouverture de portes à l'entrée
- Aménagement d'une salle de toilettes adaptée
- Aménagement de parcours sans obstacles jusqu'à la piscine
- Installation d'une chaise hydraulique pour la piscine

### Échéancier prévu et suivi

- Travaux complétés en 2014

**b) Centre sportif du Sablon**

(755, chemin du Sablon, Chomedey)

**Obstacle**

- Plusieurs portes intérieures nuisent au parcours des personnes handicapées jusqu'aux points de services

**Modifications ou nouveautés**

- Installation de mécanismes d'ouverture de portes à l'entrée et dans le corridor
- Réaménagement des services sanitaires adaptés

**Échéancier prévu et suivi**

- Travaux réalisés en 2014, corrections des déficiences à finaliser au printemps 2015

**c) Aréna Saint-François**

(9449, rue Tilly, Saint-François)

**Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée accessible
- Services sanitaires et gradins partiellement accessibles

**Obstacle**

- Services publics peu performants

**Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité des salles de toilettes publiques et des gradins

**Échéancier prévu**

- Réalisation des travaux en 2016-2017

**d) Bibliothèque Émile-Nelligan**

(325, boulevard Cartier Ouest, Laval-des-Rapides)

**Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée arrière accessible, avec difficulté
- Rampes intérieures (non conformes)

**Obstacles**

- Difficulté d'accès
- Services sanitaires sans les dégagements requis

**Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité générale

**Échéancier prévu et suivi**

- Plans, devis et soumissions en 2014
- Travaux reportés en 2015

**e) Centre communautaire Jean-Paul-Campeau**

(3781, boulevard Lévesque Ouest, Chomedey)

**Mesure d'assistance déjà fournie**

- Grande salle accessible par l'entrée arrière

**Obstacle**

- Plusieurs niveaux de plancher non accessibles

**Modifications ou nouveautés**

- Amélioration de l'accessibilité générale et installation d'un monte-charge

**Échéancier prévu et suivi**

- Réalisation des travaux en 2014-2015

#### **f) Piscine Saint-Vincent**

(3999, boulevard de la Concorde Est, Saint-Vincent-de-Paul)

##### **Mesure d'assistance déjà fournie**

- Entrée et services sanitaires accessibles

##### **Obstacle**

- Services publics peu performants

##### **Modification ou nouveauté**

- Aménagement d'une patageoire et d'une aire de jeux d'eau accessibles

##### **Échéancier prévu et suivi**

- Réalisation des travaux en 2015-2016

#### **g) Aréna Yvon-Chartrand**

(4100, boulevard de la Concorde Est, Saint-Vincent-de-Paul)

##### **Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée accessible
- Services sanitaires et gradins partiellement accessibles

##### **Obstacle**

- Services publics peu performants

##### **Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité des salles de toilettes et des gradins

##### **Échéancier prévu et suivi**

- Réalisation des travaux en 2015

#### **h) Comptoir multiservice**

(1333, boulevard Chomedey, Chomedey)

##### **Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée accessible
- Services sanitaires partiellement accessibles

##### **Obstacle**

- Services publics peu performants

##### **Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité générale

##### **Échéancier prévu et suivi**

- Étude en 2015 et réalisation des travaux en 2016-2017

#### **i) Centre sportif Honoré-Mercier**

(2465, rue Honoré-Mercier, Sainte-Rose)

##### **Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée et services sanitaires accessibles
- Chaise hydraulique

##### **Obstacle**

- Services publics peu performants

##### **Modification ou nouveauté**

- Installation de marches à faible hauteur et d'une main courante pour accéder à la piscine

##### **Échéancier prévu et suivi**

- Réalisation des travaux en 2015

### **j) Aréna Samson**

(655, rue Sylvie, Sainte-Dorothée)

#### **Mesures d'assistance déjà fournies**

- Entrée accessible
- Services sanitaires et gradins partiellement accessibles

#### **Obstacle**

- Services publics peu performants

#### **Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité aux salles de toilettes et aux gradins

#### **Échéancier prévu**

- Réalisation des travaux en 2016-2017

### **k) Maison des arts**

(1395, boulevard de la Concorde Ouest, Laval-des-Rapides)

#### **Mesure d'assistance déjà fournie**

- Entrée, services sanitaires et salle de spectacle accessibles

#### **Obstacle**

- Accessibilité insuffisante du 2<sup>e</sup> étage

#### **Modification ou nouveauté**

- Amélioration de l'accessibilité du 2<sup>e</sup> étage

#### **Échéancier prévu**

- Étude à venir en 2016 et réalisation des travaux en 2016-2017

## **2.2 CASES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES RUES**

### **Mesure d'assistance déjà fournie**

- Procédure de mise en place de cases de stationnement réservées aux personnes handicapées dans les rues

### **Obstacle**

- Accès difficile au transport adapté ou à un véhicule privé si l'espace devant la résidence est occupé

### **Modification ou nouveauté**

- Poursuite de l'implantation de nouvelles cases de stationnement réservées aux personnes handicapées (une dizaine par année)

### **Échéancier prévu et suivi**

- En continu

## 2.3 NOUVEAUX FEUX DE CIRCULATION

### Mesure d'assistance déjà fournie

- Programme de mise aux normes et d'amélioration des feux de circulation

### Obstacles

- Les intersections qui ne sont pas munies de feux à décompte numérique représentent un risque pour les personnes à mobilité réduite.
- Les intersections empruntées par les personnes aveugles ne leur permettent pas de circuler de façon autonome.

### Modification ou nouveauté

- Implantation de nouveaux feux à décompte numérique et de feux sonores (L-11874)

### Échéancier prévu et suivi

- 2014-2015-2016

## 3. SERVICE DE L'URBANISME

### 3.1 RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION L-9501

#### Mesure d'assistance déjà fournie

- Ce règlement spécifie des exigences qui s'ajoutent à celles du Code de construction du Québec.

#### Modifications ou nouveautés

- Révision des normes d'accessibilité faisant partie du règlement de construction
- Préparation d'un document regroupant les normes d'accessibilité décrites dans le règlement de construction L-9501, qui sera publié sous forme de dépliant et diffusé sur le site Web de la Ville
- Transmission de l'information au sujet de l'existence de ce document auprès des personnes qui demandent ou qui déposent une demande de permis ou de changement de zonage
- Renouveau de la formation aux employés du Service de l'urbanisme au sujet des normes d'accessibilité faisant partie du règlement de construction L-9501

#### Échéancier prévu

- Réalisation en septembre 2016

## 4. SERVICE DE POLICE ET SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### 4.1 SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS ET DES CITOYENS

#### Mesure d'assistance déjà fournie

- Formation des employés municipaux en contact avec le public

#### Obstacle

- Identification difficile des personnes vivant avec un handicap non visible, tels que les autistes, pour désamorcer des situations tendues

#### Modifications ou nouveautés

- Formation des employés municipaux pour mieux identifier les personnes vivant avec un handicap non visible
- Projet de campagne de sensibilisation sur les stationnements réservés aux personnes handicapées

#### Échéancier prévu et suivi

- 2015-2016

« Procurer un milieu de vie sécuritaire aux citoyens lavallois, et particulièrement aux familles, figure parmi les priorités constantes de la Ville. »

– Politique familiale de la Ville de Laval



## 5 . SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

### 5.1 SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

#### Mesures d'assistance déjà fournies

- Meilleure accessibilité du site Web à la suite de la refonte de 2013
- Développement et mise à jour ponctuelle d'une page « Personnes handicapées »

#### Obstacles

- Transmission difficile des besoins d'information des personnes vivant avec un handicap
- Traitement complexe de l'information sur le site Web

#### Modifications ou nouveautés

- Révision de la politique de communication de la Ville pour y intégrer, notamment, un volet à l'intention des personnes handicapées et des directives quant à la rédaction et à la diffusion d'informations sur le Web
- Ajout d'un lien « Formuler une plainte ou une suggestion » sur la page « Personnes handicapées »
- Clarification sur le site Web de la Ville de la procédure à suivre pour une demande d'adaptation de l'information dans un média substitut

#### Échéancier prévu et suivi

- 2016

### 5.2 PROMOTION DES SERVICES ET DES ACTIVITÉS

#### Mesure d'assistance déjà fournie

- Articles dans le bulletin municipal *Vivre à Laval*

#### Obstacle

- Peu d'espace pour la promotion des services offerts aux personnes vivant avec un handicap

#### Modifications ou nouveautés

- Publication minimale d'un article par parution pour présenter soit un nouveau service, soit un service existant, soit une activité destinée aux personnes vivant avec un handicap
- Production d'un plan de communication annuel pour favoriser une meilleure promotion des services et des activités offertes aux personnes handicapées

#### Échéancier prévu et suivi

- En continu



# Annexe 1

## Programmes récurrents ou services offerts en continu

### 1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET DES BÂTIMENTS

#### Prix Accès

- Préparation du prix Accès (liste des réalisations d'intérêt, réunion de présélection, planification des visites, visites, sélection et présentation des dossiers en nomination et des lauréats)
- Présentation des prix Accès à la soirée-gala Reconnaissance Laval – Visages d'art et du bilan des réalisations de la Ville de Laval à la conférence de presse de la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH)

#### Programme d'adaptation de domicile (PAD)

- Traitement des demandes d'aide financière pour le PAD et gestion de ce programme

#### Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)

- Le programme a été suspendu par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Les demandes seront traitées par la Ville, si le programme est reconduit.

- Évaluation de la possibilité de créer un mécanisme de liaison entre les constructeurs (et développeurs) et les citoyens qui sont à la recherche d'un logement adapté ou qui veulent vendre leur logement.
- Nécessité de rendre la liste des logements adaptés à Laval plus accessible

#### Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite

- Révision de l'ensemble des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite sur les terrains appartenant à la Ville de Laval conformément aux exigences du règlement municipal L-7101
- Gestion des demandes et émission des permis

#### Étude préliminaire sur l'accessibilité des édifices et sites municipaux

- Coordination en cours avec le CCCA en vue de repérer des édifices et des sites municipaux où des améliorations de l'accessibilité seraient souhaitables ou nécessaires

## 2. EMPLOYABILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

- Mise en place de mesures identifiées dans le cadre du Plan d'action pour l'accès à l'égalité en emploi, qui inclut le groupe des personnes handicapées
- Encouragement de l'embauche et de la rétention des ressources en place
- Mesures d'accommodement dans la sélection des candidats pour combler un poste vacant à la Ville
- Partenariat avec le CRDITED de Laval (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement)

## 3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Programme d'identification des personnes à mobilité réduite

- Répertoire des lieux où résident des personnes ayant un handicap afin de planifier adéquatement leur sauvetage lors d'une situation d'urgence (lors de tout appel d'urgence concernant un immeuble où logent un ou des citoyens handicapés ou à mobilité réduite qui sont inscrits à ce programme, ces derniers sont identifiés comme tels à l'écran du préposé de la centrale 9-1-1; les policiers, les pompiers ou les ambulanciers sont alors immédiatement informés, ce qui facilite les opérations de secours)

- Surveillance des espaces réservés aux personnes handicapées dans les stationnements (surveillance quotidienne des sites problématiques)
- Application du règlement municipal par les préposés au stationnement et du Code de la sécurité routière par les policiers

## 4. RÉSEAU ROUTIER

### Programme de réhabilitation des infrastructures routières (en collaboration avec la STL)

- Réhabilitation des trottoirs et construction de bateaux-pavés afin de faciliter la traversée des carrefours et d'améliorer l'accès aux arrêts d'autobus
- Évaluation des besoins afin d'assurer l'accessibilité des boutons d'appel

## 5. CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### Soutien récurrent aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées

- Assistance de base à l'autofinancement : campagne de financement Objectif Zénith
- Soutien à la diffusion et à la promotion des organismes : *Vivre à Laval*, affichages et centre de messages téléphoniques
- Ressources administratives : assemblées générales annuelles, demandes d'incorporation et conseils sur la gestion
- Ressources professionnelles : concertation avec les organismes du milieu
- Ressources physiques : bibliothèques, Maison des arts, locaux scolaires et municipaux, plateaux sportifs extérieurs et piscines
- Ressources financières : soutien aux organismes de loisirs pour personnes handicapées
- Promotion des lieux et des services accessibles aux personnes vivant avec un handicap
- Prêt de livres à domicile pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées vivant dans des résidences

## 6. ACCESSIBILITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

### Camp de jour Campgourou

- Camp de jour spécialisé pour les enfants handicapés de Laval âgés entre 6 et 17 ans, et volet Intégration pour les enfants de 6 à 12 ans dans un camp de jour régulier

### Communication avec le 311

- Installation d'un téléscripateur chez les personnes malentendantes afin de leur permettre d'utiliser le service 311 offert par la Ville de Laval



MARROC

SIDE

# Annexe 2

## Rôles et responsabilités des services municipaux de la Ville de Laval

### 1. SERVICE DE LA CULTURE, DES LOISIRS, DU SPORT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

#### MISSION

- Promouvoir l'importance de la culture, du sport, du plein air, des loisirs et des activités liées à la vie communautaire et en assurer un développement répondant aux besoins actuels et à venir des citoyens lavallois

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux loisirs, aux sports, au plein air et aux activités culturelles
- Développer, en concertation avec les organismes représentant les personnes handicapées, une offre de services qui réponde à leurs besoins dans le domaine du loisir
- Développer un partenariat avec les organismes ayant une expertise avec les personnes handicapées afin de bonifier la qualité de l'offre de services du camp de jour Campgourou
- Soutenir les organismes qui œuvrent auprès des personnes handicapées (soutien professionnel, physique, financier)

### 2. SERVICE DE L'INGÉNIERIE

#### MISSION

- Assurer le rôle d'expert-conseil en matière de conception, d'exécution et de surveillance des divers projets de construction, de réfection ou de réhabilitation des infrastructures, y compris les réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'éclairage de la voie publique et la signalisation
- Concevoir et réaliser de nouvelles pistes cyclables
- Réaliser des ouvrages acoustiques en bordure des autoroutes
- Délivrer les permis de raccordement et octroyer les vignettes de stationnement réservé dans certains secteurs

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer l'accessibilité des installations municipales pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Développer des services particuliers pour les personnes handicapées relativement aux feux de circulation

### 3. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

#### MISSION

- Entretien et réparer les équipements, les infrastructures et les véhicules de la Ville de Laval, et gérer les contrats externes octroyés pour la réalisation de certains travaux
- Assurer le rôle d'expert-conseil en matière de planification, de conception, de construction, de rénovation et d'entretien des bâtiments municipaux ainsi que des aménagements paysagers (parcs, haltes, etc.) dans les espaces publics de la ville.
- Coordonner le programme annuel de plantation d'arbres

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Améliorer la facilité d'accès et d'usage des édifices pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite
- Développer des services particuliers pour les personnes handicapées dans les installations municipales destinées aux citoyens telles que les bibliothèques, les aréna, les piscines, etc.
- Collaborer avec le Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité de la Ville de Laval en vue d'identifier les lacunes à corriger ainsi que les améliorations à apporter pour une meilleure accessibilité des installations municipales
- Développer et promouvoir des outils de référence comme le *Guide d'accessibilité universelle* et participer au comité technique en vue de la sélection des lauréats des prix Accès

### 4. SERVICE DE L'URBANISME

#### MISSION

- Promouvoir l'importance de la planification d'aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées
- Planifier le développement du territoire en favorisant l'intégration des personnes handicapées
- Tenir compte des principes d'accessibilité lors de l'élaboration des réglementations municipales
- Informer les citoyens, les développeurs, les constructeurs et les professionnels au sujet des réglementations municipales concernant les aménagements favorisant l'intégration des personnes handicapées

#### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux aménagements urbains et à un grand nombre des bâtiments construits sur le territoire de la Ville de Laval
- S'assurer que les permis délivrés pour la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments respectent les normes municipales traitant de l'accessibilité
- Permettre aux personnes handicapées d'adapter leur logement afin de continuer à vivre dans leur milieu de vie actuel

## 5. SERVICE DE POLICE

### MISSION

- Promouvoir et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique
- Sauvegarder la vie et les biens des citoyens en faisant respecter les lois et offrir à la communauté lavalloise un environnement sécuritaire

## 6. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### MISSION

- Sauvegarder la vie et les biens des citoyens en prévenant et en combattant les incendies et en intervenant lors de sinistres et autres situations d'urgence qui relèvent de leur mission sur le territoire de Laval

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

#### Prévenir :

- En informant
- En sensibilisant
- En assurant l'établissement de normes et de règlements et en contrôlant leur respect
- En mettant à contribution des ressources du milieu
- En participant au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'environnement

#### Intervenir :

- En combattant les incendies
- En agissant de façon planifiée dans le cadre de différentes situations d'urgence
- En assistant les citoyens victimes d'accidents d'automobiles, nautiques, ou autres
- En collaborant, dans le cadre de sa mission, à assurer la sécurité publique sur le territoire de Laval, de concert avec les autres intervenants concernés

## 7. SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DU MARKETING

### MISSION

- Informer les citoyens, les entreprises, les institutions publiques et parapubliques, les médias et les services municipaux sur les activités et les réglementations municipales et les accompagner au besoin

### OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- Soutenir la promotion des services, des infrastructures et des organismes qui visent à faciliter l'intégration, les déplacements et la pratique d'activités chez les personnes à mobilité réduite et les personnes handicapées

## 8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### MISSION

- Veiller à pourvoir les divers services municipaux d'hommes et de femmes responsables et compétents pour œuvrer auprès des citoyens
- Soutenir les activités dans divers services de la Ville de façon efficiente, en permettant aux employés d'évoluer dans un milieu de travail stimulant, dans le respect et l'intégrité
- Appliquer différents programmes dont la paie, la formation, la gestion des avantages sociaux et les interventions en matière de santé et de sécurité, et procéder à l'évaluation des effectifs

---

### Plan d'action 2014-2016

#### Conception graphique et infographie

Service des communications et du marketing

#### Photographie

Sophie Poliquin, Depositphoto.com

#### Consultation Web du document

Ce document est disponible en ligne sur le site Web de la Ville de Laval :  
[www.laval.ca](http://www.laval.ca), page « Personnes handicapées »

#### Dépôts légaux

ISBN : 978-2-924590-02-7

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Ville de Laval, novembre 2015

#### Renseignements

[www.laval.ca](http://www.laval.ca)

311 ou 450 978-8000

[info@ville.laval.qc.ca](mailto:info@ville.laval.qc.ca)

# Remerciements

La Ville de Laval remercie les membres du Comité consultatif conjoint sur l'accessibilité de Laval pour leur engagement à l'égard des personnes handicapées.

## **Coordinatrice du CCCA**

Lucie Gaudreault, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

## **Représentant du conseil municipal**

Raynald Adams, Comité exécutif et président des rencontres du comité

## **Représentants des services municipaux**

Laurence Boucher-Cadieux, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Carole Gamache, Service des communications et du marketing

Annie Guérard, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Magdalena Palacios, Service des travaux publics

Marie-Hélène Pertici, Service de l'urbanisme

## **Représentants des organismes**

Mathieu Denécheau, Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval (ROPPHL)

Louise Langevin, Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval (ARLPHL)

## **Représentante des citoyens**

Sylvie Richer, citoyenne du quartier Saint-François

## **Représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)**

Asma Brahimi

## **Représentant de la Société de transport de Laval (STL)**

Bertrand Allen

## **Consultante en architecture**

Sophie Lanctôt, Société Logique

## **Personnes ressources**

Andrée Assaf, Service des ressources humaines

Chantal Bibeau, Service de sécurité incendie

Hélène Bourdeau, Service de l'ingénierie

Philippe Thérien, Service de police

